

**H**andicap. Un mot régulièrement entendu depuis 2005 et la loi « Handicap ». Mais un sujet qui suscite encore l'appréhension, parfois l'incompréhension et très souvent des représentations. Pourtant, derrière ce terme, ce sont des personnes qui se cachent. Ou plutôt que l'on cache, inquietEs de ce qu'elles renvoient malgré elles d'une société pas encore accueillante pour touTEs ses membres.

Au sein même des structures de loisirs, cette question reste peu abordée et peut être source d'anxiété pour les animateurICEs qui y sont confrontéEs, parfois sans y être préparéEs. Pourtant, avant d'être des personnes en situation de handicap, ce sont des enfants, des jeunes et des animateurICEs qui vont partager un bout de chemin avec nous en amenant, comme chacunE, leur histoire, leurs expériences, leurs désirs, leurs peurs !

Ce qui vous est proposé dans ce numéro, ce n'est pas un savoir technique sur différents handicaps mais bien des questionnements, parfois des pistes et surtout des réflexions d'animateurICEs qui se sont un jour demandéEs : comment construire un cadre accueillant et sécurisant ? se préparer à la rencontre, soi-même et en équipe ? se comprendre, communiquer sans base commune ? parler du handicap avec les enfants et les jeunes ? et la place des parentEs ? c'est quoi « être en activité », « faire une activité » ?

Se poser ces questions face à une personne en situation de handicap c'est déjà faire un pas vers la rencontre. Et peut-être après, osera-t-on se les poser aussi pour les autres ...

Bonne(s) lecture(s) !

## HANDICAP



- Animateur-ice-s Bafa et séjours adaptés.... 2**
- La plateforme "citoyenneté et handicap" .....6**
- Un carnet de bord pour  
une enfant autiste et ses parents.....8**
- Les dynamiques d'inclusion sociale et  
d'intégration psycho-sociale.....11**
- Bibliographie ..... 14**
- Portraits de volontaires.....16**
- CEMEA et handicap..... 17**
- Oser demander du relai..... 19**
- Rire de/Rire avec..... 20**
- De l'art du jonglage à l'expression signée...22**

# Animateur-ice-s BAFA et séjours adaptés : un danger ?

*Même s'il y a beaucoup à faire encore pour permettre l'accessibilité des loisirs et des vacances aux personnes en situation de handicap, force est de constater que les séjours adaptés font maintenant partie du possible auquel des animateur-ice-s BAFA peuvent être confrontés. Le sujet n'est pas ici de s'étendre sur l'intérêt de ces séjours. Rappelons juste que pour certains jeunes, le séjour adapté peut répondre à des besoins. Besoins de se retrouver entre pairs, de partager un vécu commun, besoin de sécurité (affective), besoin de structure, de rythme adapté, d'outils spécifiques etc... Et il semble important de ré-affirmer que si ces séjours sont construits en prenant en compte la question du lien avec l'extérieur (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas), ils peuvent être vecteur d'intégration.*

Plusieurs questions se posent alors :  
Quelle formation pour ces animateur-ice-s ?

Quels moyens avant et pendant le séjour pour permettre à l'équipe, aux jeunes de vivre au mieux ce séjour ?

Ces séjours comportent certaines spécificités peu abordées lors des formations BAFA. Et si l'équipe n'est pas accompagnée, ou si l'organisateur ne donne pas les moyens nécessaires à un accueil de qualité, on peut observer des situations effrayantes.

Ainsi lors d'un séjour, nous avons pu observer l'équipe d'animation constituer les piluliers à même le sol, dans la chambre de l'équipe parce qu'il n'y avait pas d'infirmerie. Cette équipe manipulait plusieurs médicaments différents, avec pour certains médicaments seulement les génériques qui ne correspondaient pas à l'ordonnance. Les compétences requises dans ces conditions sont bien au-delà de celles dont dispose un-e assistant-e sanitaire armé-e de son seul AFPS (ou PSCI).

Sur combien de séjours, a-t-on pu observer des animateur-ice-s craquer, fondre en larmes devant la folie que peuvent nous renvoyer certains enfants ? L'équipe est confrontée à la nudité des corps parfois déformés, renvoyant à une souffrance, à des odeurs venant de personnes qui ne s'expriment pas par la parole, à des cris dont le sens peut parfois nous échapper,

à des comportements d'automutilation... Nos sens, en tant qu'animateur-ice-s sont sollicités de manière inhabituelle, et tout cela nous renvoie à un monde vide de sens, chaotique, plutôt déroutant. Et dans bien des cas, la direction est elle-même aussi déroutée par ces comportements et ne peut être d'un grand secours.

De plus, qu'est-ce que l'activité avec ces jeunes en situation de polyhandicap qui ne peuvent bouger que la tête ?

La formation BAFA ne semble pas particulièrement adaptée à préparer l'encadrement de ce genre de séjour. Dès lors, il semble légitime de se poser la question d'un encadrement professionnel de ces séjours.

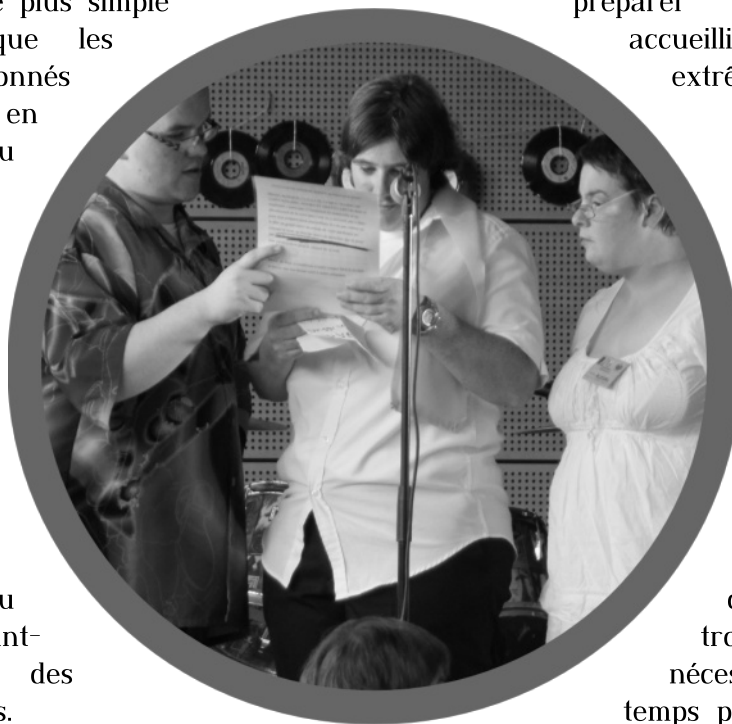
Cependant, il semble important, que ces séjours soient de véritables temps de vacances, qu'ils représentent une rupture avec le quotidien des enfants accueillis. Cette rupture doit aussi être présente dans la posture d'encadrement. Le regard posé, et la manière d'intervenir n'est pas la même selon que l'on soit animateur-ice BAFA ou éducateur-ice spécialisé-e (de la même manière que l'on n'envisage pas un séjour encadré par des instituteur-ice-s). Mais s'il est important de permettre à ces enfants accueillis de vivre cette rupture, cela ne va pas sans un cadre posé permettant à l'équipe d'animation d'assurer un accueil de qualité. Il est donc important de repérer les compétences liées à la fonction d'animateur-ice, et celles qui relèvent d'un autre cadre.

## Les Médicaments.

En début de séjour, est-ce l'équipe d'animation qui a les compétences de préparer l'ensemble des piluliers ?

Rappelons que la préparation de piluliers est un acte médical qu'un-e infirmier-e peut effectuer, et qui est remboursé par la sécurité sociale s'il y a une ordonnance de préparation de piluliers. Ainsi, il est aisé de décharger l'équipe d'animation de ce travail en permettant l'intervention d'une personne de formation médicale en début de séjour.

Donner les médicaments n'est pas non plus toujours aisé. Il semble plus simple et moins risqué que les médicaments soient donnés par l'animateur-ice en référence de l'enfant ou du jeune. En effet ces animateur-ice-s connaissent mieux les enfants ou les jeunes, perçoivent mieux leurs rituels, leurs habitudes. De plus, donner des médicaments à un-e seul-e jeune diminue grandement le risque d'erreur au lieu d'imaginer un-e assistant-e sanitaire donnant des médicaments à 17 jeunes.



Néanmoins il s'agit de médicaments parfois puissants, avec un risque d'erreur qui reste présent. Il est alors du rôle de la direction, de l'assistant-e sanitaire ou d'une personne repérée comme compétente pour cela d'accompagner l'équipe sur ces questions. En cas de doute rappelons que le centre anti-poison peut donner de nombreuses informations sur la prise de médicaments (sur un médicament pris deux fois, ou sur la possibilité d'un risque lié au décalage d'horaire dans la prise de médicaments par exemple).

Mais outre ces quelques aspects, il est courant qu'un-e animateur-ice soit confronté-e à un-e jeune qui refuse de prendre ses traitements. Que faire dans ces situations ? Souvent s'armer de

patience, savoir passer le relais... De plus, il est du rôle de la direction de s'assurer qu'une personne de l'équipe sera disponible et en capacité d'accompagner l'équipe d'animation sur ces questions, de mettre en place des outils permettant de diminuer le risque d'erreur dans la gestion des médicaments.

Au-delà de la question des médicaments, la formation BAFA ne semble pas couvrir l'ensemble des questionnements que peuvent rencontrer certain-e-s animateur-ice-s. On pourrait même se demander s'il existe une formation qui permet d'appréhender la psychose, et prépare à ces rencontres tellement diverses. Comment alors préparer ces animateur-ice-s à accueillir cette différence, parfois extrême ?

## Les Rencontres

Mais avant même d'envisager des rencontres, il faut préparer l'équipe d'animation à celles-ci. Des temps de formation autour des représentations et de la connaissance du public se révèlent alors indispensables. L'équipe de direction doit animer ou trouver les ressources nécessaires à l'animation de temps permettant aux animateur-ice-s d'évoquer leurs visions du handicap et de s'en construire de nouvelles. L'objectif de ces temps de formation est bien de permettre à l'équipe d'être dans la rencontre, et pas de s'enfermer dans ces représentations et ces appréhensions.

Il peut aussi être nécessaire d'aborder certains incontournables médicaux ; qu'est qu'une crise d'épilepsie ? Comment cela se gère ? Qu'est-ce qu'une escarre ? Comment l'éviter ? Qu'est-ce qu'une fausse route ? Etc... Et peut-être aussi d'accompagner l'équipe sur une certaine compréhension de ce qu'elle peut rencontrer. Des pistes d'explications des crises de violence, d'automutilation etc...



Ces quelques éléments peuvent permettre à l'équipe d'analyser certains comportements, de les relativiser et de les mettre à distance. Mais aussi de mieux voir ce qui peut se jouer pour les enfants accueillis et d'être en mesure de conserver une posture accueillante.

Par la suite une rencontre avec les jeunes permet à l'équipe d'animation d'obtenir des informations sur les envies des jeunes. Mais ce n'est pas toujours chose aisée lorsque les jeunes ne parlent pas.

Qui mieux alors que les parents, les professionnels qui côtoient au quotidien ces jeunes, les connaissent d'avantage ? Un an de travail avec les plus grands psychanalystes ne permettrait sans doute pas une meilleure connaissance d'un-e des jeunes accueilli-e-s, par rapport à celle livrée par les personnes les rencontrant au quotidien.

Pour permettre aux animateur-ice-s de se projeter sur ce séjour une rencontre avec ces différent-e-s acteur-ice-s semble incontournable. Il s'agit néanmoins de rester vigilant-e face à ces informations ; elles parlent de l'enfant accueilli dans un cadre bien précis : celui de la famille ou de l'institution. Comment ce même enfant peut-il se révéler, se découvrir autrement si on ne lui offre pas la possibilité d'être autre ? Le danger de ces rencontres serait de considérer la parole des éducateur-ice-s ou des parents comme la vérité. Certes elle relève d'un savoir sur l'enfant, cependant, il faut prendre en compte que selon le cadre, les personnes, les moments, la personnalité des individu-e-s, ce savoir peut varier. Et il semble

important de permettre et d'accompagner l'équipe d'animation à se détacher de ces informations (sans pour autant mettre en danger les jeunes accueilli-e-s).

Une des difficultés, lors de ces séjours est de permettre aux animateur-ice-s de rester en capacité d'accompagner les jeunes accueilli-e-s. Souvent lorsqu'on accueille des jeunes dont les comportements déroutent, semblent incompréhensibles, l'équipe d'animation se trouve envahie par ces comportements. La souffrance psychique qui peut en ressortir risque alors de mettre l'animateur-ice en danger mais aussi l'enfant. En effet un-e animateur-ice souffrant est aussi moins disponible, moins attentif-ive pour les enfants.

### **Des espaces de paroles.**

Pour permettre aux animateur-ice-s de se libérer des tensions qui les traversent, les espaces de paroles semblent très importants sur ces séjours.

Dès lors la question du cadre de ces espaces doit être bien pensée par l'équipe de direction (ou avec l'équipe d'animation). Des personnes extérieures au séjour, en capacité d'animer ces groupes peuvent alors sembler d'un grand secours. La parole de l'équipe d'animation, sans la présence de la direction, se libère et permet de se décharger de moments qui peuvent rapidement devenir envahissants.

Des temps repérés et connus à l'avance permettent ainsi à l'équipe de tempérer et de se projeter. Par moment, le seul fait de dire en réunion « cette question, cette situation pourra

être traitée d'avantage lors du prochain temps de parole », apaise les choses et permet à l'animateur-ice de retrouver l'énergie en lui-elle, ce qui lui permettra de retrouver une posture ou un accompagnement accueillant et de qualité.

La permanence du lieu joue souvent aussi sur le cadre de la réunion. Avoir un espace repéré propre à ce temps hors de l'activité qui peut régner sur le séjour aide aussi à libérer la parole.

Dans ces espaces de parole, l'équipe d'animation exprime ses difficultés, ses doutes. Pour que ces espaces puissent réellement exister, il est indispensable d'y poser un cadre précis. Ainsi, un cadre de confidentialité semble nécessaire. Ce qui se dit dans cet espace n'en ressort pas. Et la personne qui l'anime ne doit pas y déroger. De plus, l'absence des personnes en direction sur ces moments permet de discuter en dehors d'un jugement et d'une représentation de savoirs qui leur sont souvent attribués.

Cet espace doit aussi être à l'abri du jugement. Si lorsque quelqu'un-e expose une difficulté rencontrée, cette personne est jugée, les participant-e-s ne se permettront plus d'exposer une difficulté ou un sentiment. Ainsi, c'est bien l'animateur-ice de cet espace de parole qui en est

garant-e dans un premier lieu. Cependant, il semble important que l'ensemble des personnes, et particulièrement les personnes de l'équipe de direction en soit garant et respectent également la confidentialité de ce qui se dit à ces endroits. Si des personnes souhaitent parler des choses qu'elles ont discuté au sein de ces espaces, elles devront être vigilantes à ne pas impliquer les autres personnes.

Souvent, cet espace de parole animé par une personne extérieure ne suffit pas. Ainsi, des temps de discussions dans d'autres cadres doivent pouvoir avoir lieu. C'est à l'équipe de direction de s'assurer que d'autres espaces de paroles réguliers existent. Des règles similaires peuvent s'appliquer à ces espaces.

Ce texte n'a pas la prétention d'être exhaustif sur l'ensemble des conditions nécessaires au bon déroulement d'un séjour accueillant des enfants, des jeunes en situation de handicap. Cependant, il reprend des éléments qui semblent indispensables à mettre en œuvre pour qu'une équipe composée d'animateur-ice-s BAFA puisse le plus sereinement possible accueillir et faire vivre de réelles vacances à ces enfants ou ces jeunes.■

Marie LECOLLE et Antoine BELIVEAU



illustrations :

Anne Bosellec

# La Plate-forme "Participation des personnes en situation de handicap"

*Cette Plate-Forme vient poser la question de "l'engagement" des personnes en situation handicap, de leur pouvoir d'agir, dans une visée émancipatrice. S'engager c'est "participer activement à la vie sociale de façon volontaire dans l'intention de changer les choses ».*

Aujourd'hui encore, "engagement-citoyen" et "Handicap" se déclinent majoritairement au travers d'un engagement en faveur des personnes en situation de handicap ou d'un engagement des personnes pour leurs propres droits, bien que ces deux aspects nous apparaissent nécessaires, nous souhaitons élargir cette question de "l'engagement" à l'ensemble du milieu associatif, pour un plein exercice de la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Une étude a donc débuté le 25 Février 2014, coportée par les CEMEA et le collectif TCAP, et soutenue par la Région des Pays de La Loire. Les questions de cette étude : Les personnes en situation de handicap ont-elles la possibilité de vivre des situations d'engagement ? Comment permettre aux personnes de vivre ces situations d'engagement ?

## Elle s'est déroulée en 3 axes :

- Accessibilité des personnes en situation de handicap aux dispositifs d'engagement (Service-Civique Volontaire - SCV, Service Volontaire Européen- SVE et BAFA).
- Accessibilité à l'engagement associatif via le bénévolat.
- Accessibilité aux politiques publiques (accès aux espaces de paroles, réflexion sur des espaces de concertations, accès au vote, ...).

Menée auprès de 77 acteurs clés (élu-e-s, technicien-ne-s, professionnel-le-s d'associations d'éducation populaire, et/ou spécifiques au handicap, professionnel-le-s du médico-social, bénévoles d'associations, dont des personnes en situation de handicap), nous avons pu identifier certains freins à l'engagement

## Focus sur quelques résultats en Pays de la Loire :

- "Peu de jeunes en situation de handicap en SCV, depuis 2010 seulement 9 jeunes en situation de handicap (déclaré-e-s bénéficiant d'une aide AAH ou RQTH) ont réalisé un SCV sur 2813 jeunes".
- "Pas de jeunes en situation de handicap en SVE"
- "Un engagement associatif des personnes en situation de handicap qui se fait majoritairement dans des associations dont la question du handicap est centrale"
- "Essoufflement des commissions consultatives, mises en place suite à la Loi de 2005-102 en faveur de la citoyenneté des personnes en situation de handicap".

## Focus sur les freins à l'engagement identifiés, transversaux aux 3 axes de l'étude :

- La représentation de l'engagement, par les personnes en situation de handicap et les professionnel-le-s comme "n'étant pas pour eux".
- Une sectorisation forte avec d'un côté les associations du médico-social et de l'autre les associations non spécifiques.
- Un handicap mental qui reste très marginalisé.
- Une communication peu accessible à tous types de handicap.

# Participation à la citoyenneté de personnes en situation de Handicap

## L'impact de cette Plate-Forme :

Depuis que l'étude a commencé nous avons pu observer des changements dans les représentations des professionnel-le-s (mobilisé-e-s dans l'étude), ils-elles ont progressivement envisagé l'accès à la citoyenneté d'une manière plus large et co-construite. Il y a aujourd'hui une réelle volonté partagée de travailler à la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Des actions se concrétisent, notamment grâce à la création de la Plate-Forme, qui a permis de créer du lien entre les associations spécifiques aux handicaps, les associations dites de "droits communs" et les politiques publiques ; une meilleure communication et la déconstruction d' "à priori" de part et d'autres.

## Des changements ...

Depuis septembre 2015, c'est 5 jeunes accueilli-e-s en SCV dans des associations engagées dans le travail de la Plate-Forme, dont deux volontaires accueillis aux CEMEA Pays de la Loire. Un film sur l'accueil de ces jeunes est en cours de réalisation afin de montrer que c'est possible et encourager d'autres associations et d'autres jeunes en situation de handicap à faire !

Les CEMEA ont également mis en place un groupe de soutien pour les tuteur-ices de volontaires en situation de handicap.

Un groupe qui vient alimenter la réalisation d'un guide à l'accompagnement de volontaires en situation de handicap à destination des tuteur-ices.

La création d'une foire aux questions administratives sur les dispositifs SCV et SVE, spécifiques aux droits des jeunes en situation de handicap.

Un projet de SVE pour des personnes en situation de handicap en cours de travail au CEMEA.

La réalisation d'un guide permettant aux associations dites "de droits communs" de rendre leur association accessible à tous types de handicaps. Un travail est fait notamment autour de la communication en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) pour les personnes en situation de handicap mental.

La mise en place d'un groupe d'échanges de pratiques, d'expériences sur les questions liées à l'accès au vote, faisant suite notamment aux élections régionales.■

\*Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'étude via :

<http://www.cemea-pdll.org/Etude-de-la-plateforme>

Chloé Legentil



Elle lui est tombée  
dessus un jour...  
on ne sait pas  
très bien pourquoi.



À cause de cette petite  
casserole, Anatole n'est plus  
tout à fait comme les autres.

illustrations :

Isabelle Carrier

# Un carnet de bord pour une enfant autiste et ses parents

*La situation s'inscrit dans le cadre d'un séjour de vacances adapté (enfants en situation d'autisme et de psychose). Ce séjour s'est déroulé dans la campagne sarthoise, dans un Institut Médico-Educatif durant le mois d'août.*

Pour ce séjour, nous avons ré-aménagé les espaces afin d'y mettre de la vie, de la couleur, s'approprier et personnaliser ce lieu aseptisé.

Les enfants accueillis n'avaient pas accès à la parole, et la question de la trace pour les parents s'est alors posée. Comment faire pour que ces 15 jours de vacances ne soient pas un trou noir dans la connaissance que les parents ont de leurs enfants ? Comment faire du lien, sans être intrusif dans la vie privée de l'enfant ?

Nous avons donc décidé, en équipe de la mise en place d'un outils : le Carnet de Bord pour répondre à plusieurs objectifs :

- Assurer la trace d'un séjour de 15 jours accueillant des enfants qui ne pourront pas raconter de vive voix leurs vacances.
- Mettre en exergue la nécessité du lien avec les familles sur ce type de séjours.
- Accompagner un enfant en situation de handicap.
- Laisser une trace à l'enfant, sa famille, ses éducateur-ices (à l'année) de cette quinzaine de vacances.

Dans ce carnet de bord, l'animateur/trice va consigner, noter, écrire, photographier la vie de l'enfant sur son séjour de vacances.

## Le Carnet de Bord

Le principe est simple : prendre un cahier, et écrire chaque jour quelques lignes, au sujet des évènements et activités de la journée. Lors des réunions de préparation s'est posée aussi la question de la participation de l'enfant, dans la mesure de son envie, de ses possibilités (intellectuelles, sensori-motrices) . Nous nous étions mis d'accord pour écrire le plus souvent possible avec l'enfant, ou du moins en sa présence.

Nous soulevions déjà quelques questions éthiques quand l'enfant n'a pas l'usage de la parole ni de l'écriture : comment « faire à sa place » tout en sachant que l'on est justement pas dans son corps ni dans sa tête et lorsque la communication est difficile ?

Aimant l'écriture, je me suis rapidement projetée dans cet outil. Ma rencontre avec Lizette, la jeune que j'avais en référence est arrivée ensuite. Elle n'avait pas l'usage de la parole, ni de l'écriture. Toutes les précédentes questions ont donc pris de l'importance.

Durant le séjour, je n'ai pas pris tous les jours le temps d'écrire dans le cahier alors qu'elle était près de moi. Par manque de temps, d'organisation, j'ai parfois écrit toute seule, le soir, lorsque Lizette était couchée. J'avais même parfois des jours de retard...mais je les ai toujours rattrapés et il n'y a pas un seul trou noir dans le récit des vacances de Lizette

" Dans ce carnet de bord, l'animateur/trice va consigner, noter, la vie de l'enfant sur son séjour."





Lorsque j'écrivais le Carnet de Bord près d'elle, après le repas, Lizette paraissait se désintéresser totalement des stylos, de la peinture, des feutres... elle jouait à côté, à faire ses sons, ou regardait des livres. Je lui lisais ce que j'écrivais.

Je faisais souvent des descriptions. Je décrivais Lizette (sa coiffure, le jeu qu'elle est en train de faire), des instants (le soleil à travers les feuilles ou la chanson qui passe à la radio, une promenade), ou les changements dans son cadre de vie (aménagements, un enfant qui arrive). Il m'arrivait d'essayer d'écrire ce qu'elle pouvait ressentir, à partir des mes observations. Mais il s'agissait bien d'hypothèses, et je ne m'aventurais pas bien loin, à grand renfort de « peut-être » ou de « j'ai l'impression ». Il aurait été impossible d'écrire par exemple « Elle a pleuré parce qu'elle est fatiguée ». Que sais-je de ses douleurs ?

De même, je n'ai jamais menti par omission ou caché la vérité. Un jour qu'elle saignait de la bouche, nous avons appelé les pompiers, alors qu'il s'agissait de la chute d'une dent de lait! Cette anecdote est dans le carnet de Lizette... La fin est amusante, mais quand bien même elle aurait été dramatique, ou aurait nécessité une hospitalisation, les parents l'auraient lu, l'auraient su. C'est ainsi que, jour après jour, je consignais instants et observations des vacances d'une enfant que je découvrais. Finalement, dans le carnet de bord de Lizette, si les journées parfois se ressemblent, on sent que des moments quotidiens comme le bain, un dîner ou quelques minutes dans la salle de musique avec d'autres enfants peuvent être vivants, riches d'évènements et d'échanges.

## Au retour.

Le carnet mis dans la valise, je ne savais pas bien ce qu'il deviendrais. J'ai vite reçu un mail des parents pour me remercier de mon travail auprès de Lizette et de la qualité de nos relations. Plusieurs mois après le séjour, ses parents m'ont écrit un mail :

« C'est avec plaisir que nous avons découvert le carnet de bord précieusement rangé dans la valise de Lizette, à son retour de séjour. Nous avons trouvé la couverture très belle, laissant présager un contenu riche. Nous n'avons pas été déçus. Nous l'avons lu avec empressement, une fois seuls, puis avec Lizette. Nous avons aussi montré ce cahier à notre entourage avec beaucoup de fierté. C'est un récit très vivant, drôle... de sorte que nous nous sommes très bien imaginés certaines situations... Cette lecture a résonné émotionnellement pour nous.

C'est un outil indispensable pour faire le lien avec ce que notre fille a vécu pendant ces deux semaines. Il nous parle de notre Lizette autant, voire plus, que des photos. Ce sont des instants de sa vie qui y sont consignés, avec ce que l'animatrice a pu observer et sentir des ses réactions, de ses émotions.

Ce carnet a trouvé sa place parmi les livres rangés dans l'étagère de la chambre de Lizette. Nous le regardons de temps en temps... »



illustrations :

Cécile de La Monneraye



## La Place des animateurs.

Pour les animateurs qui réalisent ces carnets de bords, il est nécessaire de prendre en compte différents éléments :

Le respect de l'intimité des enfants accueillis. En effet, un enfant ou un adolescent qui rentre de vacances ne dit pas tout à ses parents, il peut décider de garder une partie de ce qu'il a vécu pour lui. Or dans cette situation les enfants n'avaient pas accès à la parole. C'est donc les animateurs qui choisissent pour l'enfant ce que les parents vont savoir de ses vacances. Afin d'atténuer ce pouvoir de l'adulte, nous avons décidé d'écrire dans la mesure du possible le carnet de bord avec l'enfant. Et lorsque cela n'était pas possible, l'animateur référent prenait le temps de lire ce qu'il écrivait à l'enfant. Cela permettait dans un premier temps de s'assurer que l'enfant soit au courant de ce que l'on écrit sur lui. Mais également dans certaines situations, nous avons pu observer des comportements qui nous laissent à penser que l'enfant ne souhaitait pas que soit inscrit tel ou tel anecdoté.

La place du « Je ». Lors des préparations nous nous étions mis d'accord pour ne pas parler à la place de l'enfant. Ainsi nous avons écrit dans ce carnet en utilisant le « Je » de l'animateur. C'est bien l'animateur qui raconte ce qu'il vit avec l'enfant, et nous utilisons toutes les précautions nécessaires. Par exemple nous évitions de dire : « Lizette s'est bien amusé aujourd'hui » car cela nous semblait être de l'interprétation, elle ne pouvait pas le confirmer. A la place souvent nous écrivions : « Lizette a beaucoup ri aujourd'hui, il

me semble qu'elle a passé une bonne journée ».

L'honnêteté dans l'écriture. Ainsi, si un enfant a passé une journée à pleurer, nous l'indiquons dans le carnet de bord, sans transformer la réalité. Certains parents nous ont dit qu'ils reconnaissent leurs enfants aussi à ces moments un peu difficile que nous pouvons décrire. Les parents connaissent bien leurs enfants, et il ne sert à rien de ne parler que du positif. Certains enfants que nous accueillions pouvaient avoir des crises, nous en parlions également dans ce carnet.

## Conclusion.

Confier son enfant à d'autres adultes n'est jamais facile. Mais il semble que cette difficulté soit renforcée dans le cas d'enfant en situation de handicap. Beaucoup de parents d'enfants en situation de handicap n'osent pas confier leurs enfants à des centres de vacances. Pour autant ces moments sont riches, à la fois pour les enfants, qui peuvent vivre d'autres choses, avec d'autres adultes, mais aussi pour certains parents pour qui ces vacances peuvent aussi représenter un moment pour souffler.

Instaurer une relation de confiance entre les animateurs et les parents est donc primordiale pour que les parents puissent laisser leurs enfants partir. Le carnet de bord présenté ici, est un des outils qui a permis d'années en années d'instaurer une relation de confiance avec les parents. ■

Lucile COURANT

# Les dynamiques d'inclusion sociale et d'intégration psycho-sociale

*A partir des travaux de J-M Bardeau-Garneret (Chercheur sur les questions du handicap), F. Chaumon (Psychiatre et psychanalyste) et T. Lainé (Psychiatre)*

Le fait qu'il ait de l'exclusion n'implique pas nécessairement qu'il y ait des exclus. Il nous faut distinguer le processus de l'exclusion du processus de la production des exclus.

Nous pouvons même affirmer qu'il n'y a pas de processus sociaux sans processus d'exclusion. Il n'y a pas de société sans exclusion. La constitution d'un champ entraîne l'exclusion de ce champ. Donc être pris dans un processus d'exclusion n'implique pas le fait d'être exclus.

Il est donc important de réserver le terme d'exclusion à la fabrication des exclus, c'est-à-dire à l'ensemble des processus qui concourent à identifier des sujets en exclus. Ne sont exclus que les individus dont on pense, et surtout dont eux-mêmes pensent qu'ils sont des exclus.

C'est dans cette approche que je vous propose de livrer quelques réflexions sur les questions d'inclusion sociale et d'intégration psycho-sociale.

La notion d'intégration est aujourd'hui très répandue et recouvre de fait des réalités très différentes, et est employée aussi, souvent de manière dévoyée ou abusive.

Le concept d'inclusion est lui plus employé parce qu'il est le véritable antonyme de celui d'exclusion et qu'il réfère plus à une approche psycho-sociologique, autrement dit il recouvre plus les points de vue et le sentiment de celui qui se sent exclus. L'intégration serait plus du champ sociologique.

Aussi nous pouvons dire que de ce point de vue les personnes handicapées sont intégrées à la société puisque c'est la société qui en assume globalement la prise en charge, imparfaite certes, et que cela génère beaucoup d'emplois donc que cela pèse sur l'économie. Dans le même temps les personnes handicapées sont exclues parce

qu'elles sont éduquées et qu'elles travaillent dans des espaces sociaux particuliers.

L'intégration et/ou l'inclusion est aussi à considérer comme un processus de socialisation de tout individu valide ou handicapé. C'est le passage des individus, tout au long de la vie, dans les différentes institutions que sont la famille, l'école, l'entreprise, la maison de retraite.

Et de point de vue, il convient de distinguer deux formes d'inclusions. L'inclusion intégrative et l'inclusion ségrégative.

L'inclusion intégrative est une dynamique d'ouverture qui permet à des personnes atteintes de déficiences de rencontrer les personnes valides dans les lieux d'éducation, de travail, de loisirs et d'habitat ordinaire.

L'inclusion ségrégative est une dynamique qui cloisonne, qui enferme les personnes dans des institutions et des filières spécialisées et qui a pour fonction à la fois de porter attention à la personne handicapée mais aussi de la mettre à l'écart.

## **Regard sur la tension entre grandir et devenir quelqu'un, entre éducation et intégration**

Grandir, se construire comme sujet pensant, inscrit dans une filiation, dans une histoire et une culture est un processus qui balance entre intégration et exclusion.

S'intégrer, c'est se reconnaître semblable aux autres, et en même temps c'est se différencier des autres. L'identité, la personnalité se bâtissent dans la nécessaire différenciation des places.

L'enfant, garçon ou fille, se structure dans ce rapport dynamique à des deux parents, dans la ressemblances de l'un et dans la différence de l'autre. Ce processus est donc une aventure obligée plus ou moins heureuse, mais indispensable au devenir.

La déficience (le handicap) va venir perturber ce processus et venir désorganiser l'existence psychique et sociale de la personne et de son entourage proche. Tout à coup cette différence va s'accommoder de la peur, de la honte, de l'horrible !

Les sentiments d'impuissance et de mésestime de soi sont alors fortement présents et l'équilibre psychologique et social des proches est mis à l'épreuve. Cela peut entraîner passivité, suractivité, dépression, agressivité, sentiment d'injustice et persécution.

Or ce qui est capital du point de vue l'intégration et de l'identité personnelle c'est non pas de vivre mais d'exister. L'existence, au sens étymologique « Ek/sistere », c'est se mettre en mouvement, quitter l'état de statue. L'existence c'est penser sa vie, non sur un versant dépréciatif mais dans une projection de désirs et de réalisations de projets.

L'existence c'est le rapport aux autres, le regard des autres, la pensée, la parole, la création.

Pour une personne handicapée, enfant ou adulte, ce qui doit compter ce n'est pas d'être comme tout le monde, ce n'est pas de nier sa différence mais la supporter, la porter et vivre en tant que sujet

handicapé. Mais cette opération psychique ne peut se réaliser sans les autres.

C'est là, sur cette dimension, où les vacances, les séjours ordinaires ou les séjours adaptés vont pouvoir agir. Et pour reprendre un propos de T. Lainé, il s'agit bien non de parler de « la place de l'intégration dans les loisirs », mais de « la place des loisirs dans l'intégration ». Le séjour de vacances, ordinaire ou adapté - peu importe en fait (parce que l'un ou l'autre peut participer d'une intégration de surface, d'une fausse intégration) - va permettre cette construction différente des rapports humains et aider celui qui est à handicapé à moins ou à ne plus se sentir exclu, mais à exister. A une condition celle de travailler sur ce que « vacance » veut dire. Et vacance au singulier, pas au pluriel. La vacance c'est le vide, le manque, c'est quelque chose du temps de la naissance de soi.

Le temps du désir passe par le temps de vacance, de la rupture et de l'absence, le temps de la parole également.

Plutôt que d'intégration, parlons de l'accueil de l'autre qui nécessitera la mise en place d'un processus de changement du groupe. Il y a à accepter une autre logique de fonctionnement, nécessité à renverser les logiques traditionnelles, pour passer d'une normativité à une logique de l'invention, de la création et de la libre expression. Travailler la capacité d'un collectif à accepter l'inattendu. Parce que accepter l'inattendu participe de la posture d'accueillir l'étrangeté, la différence.

"L'existence c'est le rapport aux autres, le regard des autres, la pensée, la parole, la création."

Mais on voudrait  
qu'il soit



NORMAL!

on essaye  
de le



FORMATER...

Quand l'intégration se réalise dans cette dialectique de changement, la parole se met à mieux circuler, un certain désordre (négentropie) se manifeste dans la communication entre les individus ; à l'inverse d'une des maladies qui opprime le monde : la maladie de l'entropie, c'est-à-dire la recherche et la consolidation d'un ordre, d'une norme qui nivelle, qui uniformise, qui ôte tout relief à la vie. Et qui au bout du compte fabrique des exclus !

Aujourd'hui ce n'est pas tant l'exclusion la question ou le problème mais bien l'inclusion.

Nous sommes dans l'idéologie de l'inclusion, dans l'idéologie de l'adaptation à tous prix, au risque d'être exclu. Tout les dispositifs, toutes les lignes directrices des politiques éducatives, sociales et soignantes vont dans ce sens ; s'adapter ou se soumettre ! Et dans une revendication permanente au nom du respect des différences, du « droit à ». Le leitmotiv du « j'ai droit à », que les pouvoirs publics abondent pour la paix sociale, a pour effet de produire une montée subtile mais réelle des constructions communautaristes. Ce n'est plus le bien commun qui construit l'humanité ; c'est le lien des groupes et des communautés. La laïcité se trouve ainsi mise à mal. Et d'aucuns se proposent de la revisiter.

Idéologie de l'inclusion, du « j'ai droit à » et « je suis victime de ». L'une des figures en vogue de l'inclu aujourd'hui c'est la figure de la victime ? Et c'est en tant que victimes que les personnes réclament une aide particulière pour retrouver leur place auprès de tous. Cette tendance participe d'un mouvement social profond qui consiste à individualiser le malaise social en fabriquant des sujets qui se définissent comme lésés et qui demande réparation.

Mais ça ne marche pas...



Attention donc à ce que, dans cette volonté d'accueillir les personnes handicapée, nous ne participions pas à ce que nous dénonçons par ailleurs.

En conclusion je voudrais citer deux de mes inspirateurs :

« Résister à l'exclusion, résister à l'inclusion, c'est résister à la fabrication de profils subjectifs, prêts à porter, aux réponses toutes faites ». F. Chaumon

« Il n'y a pas d'autre savoir sur l'intégration qu'un savoir sur ses propres craintes (l'homme confronté à lui même) » T. Lainé ■

Dominique BESNARD

Psychologue et Directeur du département des Politiques et Pratiques Sociales des CEMEA

SOURCES :

J-M Bardeau-Garneret (chercheur sur les questions du handicap) extraits d'un article paru dans le dossier n°14 « Accueillir la différence » des « Cahiers de l'animation » revue des CEMEA.

F. Chaumon (Psychiatre et psychanalyste) dans la revue « Communautés éducatives » septembre 2002 n°120.

T. Lainé (Psychiatre) dans le compte-rendu de la journée d'étude du 10/11/1982, organisé par l'ANCE, l'ANEJI et les CEMEA, « Vacances, loisirs : intégration ou exclusion ? »

# Bibliographie autour du handicap

## A PARTIR DE 3 ANS.

### **La petite casserole d'Anatole d'Isabelle Carrier :**

Vous connaissez l'expression "traîner une casserole". Et bien, pour Anatole, cette expression est à prendre au pied de la lettre... Anatole traîne toujours derrière lui sa petite casserole. Elle lui est tombée dessus un jour... On ne sait pas très bien pourquoi. Depuis, elle se coince partout et l'empêche d'avancer. Un jour, il en a assez. Il décide de se cacher. Mais heureusement, les choses ne sont pas si simples...



### **Le lapin à roulettes de Grégoire Solotareff :**

Il y avait une fois un lapin qui n'était pas tout à fait comme les autres : son nom était Jil. Il avait appris à se servir de deux bottes munies de petites roues et de freins. Car ses jambes ne marchaient pas. Tout le monde l'appelait le lapin à roulettes. Un jour, Jil part faire un tour un peu plus loin que d'habitude...



## A PARTIR DE 6 ANS

### **Alice sourit de Jeanne Willis :**

Alice est une petite fille qui vit comme les autres enfants. Elle dessine, nage, fait de la balançoire.

### **Moussa le silencieux de Rolande Cause :**

Moussa ne parle pas. Il vit avec sa famille dans une petite oasis du désert. Avec ses frères et sœurs, il garde les chèvres, abreuve les chameaux, fait pousser les légumes. Au dispensaire, on dit à ses parents qu'il n'est pas malade, que peut-être, un jour, il parlera. Qu'il faut être patient. À cause de sa différence, il subit les railleries et les méchancetés des autres enfants du village. Un jour, le père de Moussa fait un cornet d'une feuille de bananier et la glisse dans l'oreille de son fils pour lui parler. De la gorge du garçon surgissent alors les premiers sons, graves et rouillés. Moussa n'est pas muet, il est sourd...

## A PARTIR DE 8 ANS

### **Entre terre et ciel d'Eric Sanvoisin :**

Killian aimerait faire de l'escalade. Alors avec son père, il recherche le club le plus proche de chez eux. En apparence, rien que de très banal. Sauf lorsque l'on est cloué dans un fauteuil roulant...



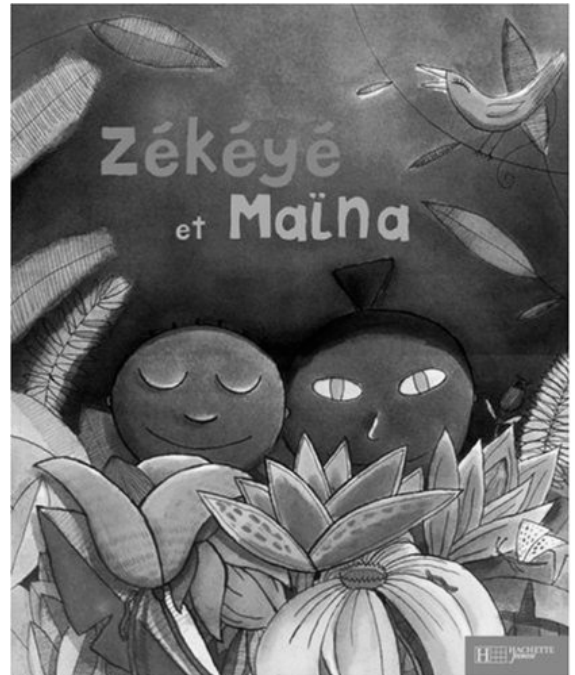
## La Métamorphose d'Helen Keller de Margaret Davidson :

Nous sommes en 1880, aux Etats-Unis. A la suite d'une scarlatine, la petite Helen Keller devient aveugle, sourde et muette. Plus elle grandit, plus elle s'enferme dans la solitude et la colère. Désespérés, ses parents font appel à Annie Sullivan. La jeune femme, elle-même presque aveugle, accomplit le miracle de transformer Helen, violente petite rebelle, en une brillante étudiante connue du monde entier. L'histoire vraie d'Helen Keller, le récit d'un incroyable défi ; une leçon de courage et d'espoir.

### A PARTIR DE 10 ANS

#### Zékéyé et Maïna de Nathalie Dieterlé :

Les yeux de Maïna ne connaissent que le noir. Maïna est aveugle et, à part Zékéyé, personne ne veut jouer avec elle. Mais un soir, alors que les enfants se sont aventurés dans la grande forêt, un orage éclate. La nuit tombe, impossible pour eux de retrouver leur chemin. Heureusement Zékéyé a une idée : et si Maïna pouvait les guider jusqu'à leur village ?



#### La préférée de Sylvaine Jaoui :

Lorsque, comme Emma, on a une petite sœur autiste, la vie de famille a tout d'un calvaire. Entre son père qui rentre tard pour fuir tout affrontement et sa mère qui devient injuste à force de choyer la petite Alienor, Emma se bat pour trouver sa place.

### A PARTIR DE 12 ANS

#### Au clair de la Louna de Kochka :

Michka et sa cousine Louna ont le même âge mais ne se sont jamais vues. Ce n'est pas la distance qui les sépare, mais la différence. Louna est autiste. Michka rêve de rencontrer sa cousine sans toutefois imaginer combien la rencontre peut être éprouvante. Quand enfin la famille se réunit pour les douze ans de Louna, l'anniversaire vire au cauchemar. Il faudra deux années à Michka pour accepter de refaire un bout de route avec Louna, tantôt si proche et tantôt si lointaine.

#### Le Transfo de Sylvie Deshors :

Installé sur le toit du transformateur, Bô dessine. Seul, tranquille, loin de l'agitation de la ville dont il se sent exclu. Bô est sourd. Un jour, il trouve son refuge squatté par Angela, une jolie brune teigneuse, cible désignée d'une bande de garçons qui s'acharne contre elle au collège, et colporte des rumeurs sur son compte. Drôle de rencontre que celle de ces deux-là qui décident, sur un coup de tête, de prendre le large.



# Portrait de volontaires en situation de Handicap

## Avant le service civique ? :

Jérémy : "Avant mon service civique, j'étais au point mort, je venais de me faire virer d'une entreprise à cause de mon handicap. Je faisais aussi partie d'une association pour personnes atteintes de trauma crânien lorsque j'ai rencontré Chloé, ma future tutrice. C'est elle qui m'a parlé du service civique."

Kévin : "J'ai rencontré Chloé au sein de l'association « Nous Aussi » -association d'auto-représentation, créée par et pour des personnes déficientes intellectuelles, que les CEMEA accompagnent... Je me suis dit que le service civique était l'occasion de rencontrer plein de gens, de s'ouvrir au monde. Je souhaitais développer mon association faire connaître le handicap. J'espérais aussi rencontrer d'autres jeunes tout aussi motivés que moi."

## Mes missions de SCV ?

Jérémy : "Je participe à la réalisation d'un répertoire de jeux adaptés à destination des CLSH, je participe à la vie associative de l'association et j'ai aussi une mission de sensibilisation au Handicap. Dans mon service-civique je développe un projet personnel, je souhaite être devenir animateur, alors les CEMEA m'accompagne à passer mon BAFA, un BAFA Franco-Allemand ce qui me permet également de vivre une expérience de mobilité puisque je pars faire mon stage de perfectionnement en Allemagne en Mai, une nouvelle expérience pour moi, je suis très content".

Kévin : "Je suis en SCV le jeudi et vendredi car le reste de la semaine je travaille en ESAT... Ma mission est d'aider à la vie associative de "Nous Aussi", j'aide à faire les Comptes-Rendus de réunion, j'écris les lettres d'invitation, j'appelle les foyers si besoin... Je fais aussi changer le regard sur le handicap, c'est montrer aux personnes que le handicap ce n'est pas que des personnes en fauteuil roulant, qu'on est des citoyens, ... Cela passe par mes rencontres avec d'autres, mon témoignage, ma participation à des réunions, faire un micro-trottoir, ma participation à un stage BAFA, ma rencontre avec d'autres SCV de l'association, ... "

## Ce que ça m'apporte ? :

Jérémy : "Au début c'était un peu difficile car j'ai des problèmes de mémoire. Rien que pour m'orienter dans les locaux c'était un peu compliqué. Pareil pour les personnes et leur prénom. Et pour le contenu de la mission ça n'était pas simple au départ. Mais maintenant ça va beaucoup mieux, je suis de plus en plus à l'aise... Avec le SCV j'ai surtout appris à avoir plus confiance en moi".

Kévin : "Mon SCV me permet de comprendre un peu mieux le milieu associatif, ce qui m'importe d'ailleurs est de me former à la vie associative pour en connaître plus et m'aider à faire plus dans l'association "Nous Aussi" dont je suis adhérent. J'aimerais gagner en compétences pour prendre plus de responsabilités dans mon association, aider à la faire vivre et faire bénéficier les autres adhérents de ma formation... Depuis le début de mon SCV on m'accompagne aussi sur l'écriture et je fais moins de fautes d'orthographe. J'ai l'impression aussi de mieux m'exprimer et d'être plus à l'aise par le langage ou par le mail"

Kévin : Je conseillerais à tous le Service Civique, y compris aux personnes en situation de handicap, quelque soit leur handicap. Ça peut les aider à se mobiliser, à se socialiser en découvrant plus de monde, tout en aidant à sensibiliser les gens au monde du handicap.

## Et après le service civique ?

Jérémy : "Je veux travailler dans l'animation avec mon BAFA"

Kévin : "Je me dis que ce n'est pas toujours éternelle, qu'il y a toujours une fin... Je devais faire un service-civique de 6 mois et les CEMEA m'ont proposé de rester plus longtemps jusqu'en juin, je vais pouvoir continuer à apprendre plus, à me former sur la vie associative, je suis content... Je sais qu'en juillet 2016 je recommencerai le travail à l'ESAT, ça va me faire un peu drôle de recommencer un temps plein à l'ESAT au début mais après on s'y habitue.. et je pourrais retourner dans l'association "Nous Aussi" avec les nouvelles compétences que j'aurais acquises".■



# Pourquoi les CEMEA défendent-ils la place de la personne en situation de handicap dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ?

*Nous avons tous et toutes besoin de jouer, d'apprendre, de découvrir, de dépasser nos limites, de manger, de boire, de rencontrer des gens...et nous faisons tout cela...différemment ! Selon nos envies, nos possibilités. En effet, même si nous avons tous et toutes nos petites difficultés qui nous gênent, nous handicapent parfois dans la vie de tous les jours, certaines personnes ont des difficultés dès le pas de leur porte passée ! Je parle des personnes que l'on appelle « personnes en situation de handicap ». « Vous savez, celles que vous croisez dans la rue et chez lesquelles vous remarquez tout de suite la différence qu'il peut y avoir entre elles et vous. Mais...avez-vous déjà remarqué la ressemblance qu'il y a entre elles et vous ? »*

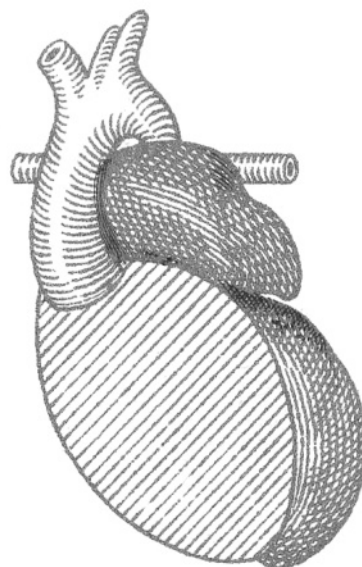


## **La personne en situation de handicap est avant tout une personne**

Les CEMEA agissent depuis longtemps pour que les personnes en situation de handicap aient accès aux mêmes droits, et puissent fréquenter l'ensemble des espaces sociaux, et pas uniquement des espaces spécialisés, réservés aux personnes en situation de handicap. L'enfant, l'adolescent, l'animateur en situation de handicap arrive avec ses compétences, ses capacités, ses envies, ses besoins, aussi ses besoins spécifiques relatifs à sa situation. A nous de les prendre en compte et aussi de nous appuyer dessus pour permettre à chacun de trouver sa place.

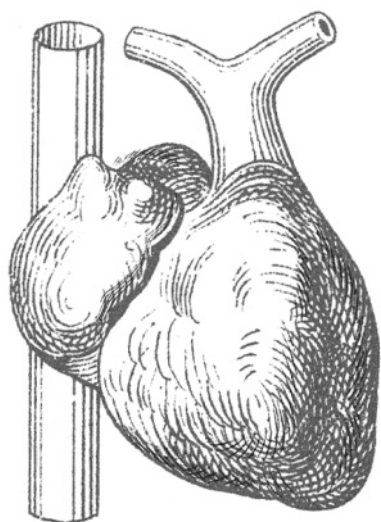
## Une intégration de personnalisation

L'intégration de personnalisation, c'est reconnaître chaque personne comme un sujet à part entière. Sujet résultant d'une histoire, mais également sujet en capacité de faire des choix, et donc d'agir sur son devenir. La personne arrive avec ses propres représentations mais aussi avec le regard que les autres portent sur elle. Les particularités sont autant de richesses sur lesquelles s'appuyer pour créer une relation inter-individuelle et recueillir les informations nécessaires à la construction d'une relation de confiance. On accueille la personne avant d'accueillir son handicap.



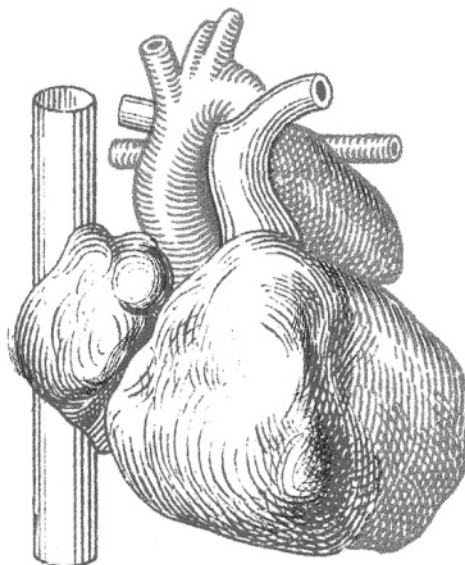
## L'animateur, le directeur n'est pas un éducateur spécialisé

Chaque profession a son rôle, reçoit une formation et développe des compétences spécifiques en lien avec ce rôle. Celui des animateurs et directeurs d'Accueil Collectif de Mineurs est de rendre accessible des temps de loisirs à tous et toutes et de donner l'occasion à chacun de se construire et de s'épanouir dans un cadre de vacances et de loisirs. Pour les personnes en situation de handicap c'est aussi hors des protocoles de soins et des prises en charge spécialisées pour donner un espace de liberté et de respiration à des enfants et des jeunes qui travaillent ces aspects tout au long de l'année dans les structures spécialisées.



## Changer le regard sur les différences

Changer de regard c'est réfléchir à la place laissée aux corps, et aux apparences dans notre société, pour construire une éducation ouverte sur les différences, et ce quel qu'elles soient (handicap, cultures, aspects physiques, genres...). Les craintes et les représentations des animateurs, des directeurs, des parents, des enfants sont autant d'objets à travailler. La crainte est souvent responsable des préjugés et des comportements inadaptés. Il ne faut ni trop en faire, ni trop peu. L'expression et la conscientisation de ses craintes au-delà de toute moralisation est une première étape vers la capacité à accueillir un public en situation de handicap. ■



# Oser demander du relais sans attendre d'être à bout...

*Au cours de l'été, j'ai été animatrice référente d'un enfant de 10 ans en situation d'autisme. Cet accueil se déroulait dans un CLSH d'environ 70 enfants. L'enfant, Raymond, aime beaucoup la musique, se baigner, se balancer, manger....*

Cet après-midi là, les enfants du groupe auquel appartient Raymond s'étaient répartis dans deux salles : dans l'une des salles, certains écoutaient de la musique, jouaient à des jeux de société ou faisait du jonglage ; dans l'autre salle, un petit groupe faisait de la poterie.

Cet après-midi, Raymond ne semble pas trouver d'intérêt dans les activités qui se mettent en place. Il court de salle en salle, ne s'attarde pas ou peu sur ce que les enfants ou moi-même lui proposons. Je le suis, lui parle, j'essaye de le laisser seul avec de la musique, mais malgré mes efforts je sens qu'il n'est pas bien. A un moment, je me rend compte qu'il faut changer son pantalon, Raymond souffre d'énurésie. Au début, Raymond accepte de se changer, il enlève son pantalon mais soudain, il refuse d'en mettre un nouveau et part en courant dans le centre et à l'extérieur. Au bout de 20 minutes de négociations, je réussis à le ramener dans le centre et je l'accompagne à mettre un nouveau pantalon. Nous retournons retrouver le groupe de Raymond, en passant devant la cuisine où sont entreposés les goûters. Raymond pris d'un envie de manger, je tente de le dissuader d'entrer dans la cuisine pour y manger les goûters. La règle posée avec lui stipule qu'il ne peut manger que des fruits en dehors des repas dits « traditionnel ». Là encore, Raymond refuse de m'écouter et de respecter la règle, je dois donc m'interposer physiquement entre lui et la porte de la cuisine, lui dire non avec fermeté. Rien ne fonctionne, il a encore plus envie d'ouvrir la porte, met tout son poids sur moi, fait semblant de me cracher dessus... Je n'en peux plus et je ne sais plus quoi faire. Je me retrouve dans une situation où je suis à bout et donc dans l'impossibilité de me rendre compte que je suis en train de faire n'importe quoi. Je crie alors que l'enfant est collé à moi : il est en situation d'autisme pourtant pas de surdité.

Je suis en train de vivre une situation qui me fait vraiment violence et je ne suis plus capable d'être lucide par rapport à la situation.

Après avoir contenu tant bien que mal la situation, je sollicite le directeur, j'ai ainsi pu avoir un relais auprès de l'enfant. Le contact que je n'arrivais plus à nouer avec Raymond a été renoué en 5 minutes avec une autre personne. Le directeur lui a proposé de faire des percussions et Raymond est entré en activité. Après une coupure salvatrice nous étions de nouveau bien tout les deux.

Le soir, en réunion d'équipe, j'ai évoqué cette difficulté. Il a fallu ensemble redéfinir mon statut dans l'équipe : est-ce que j'étais là pour m'occuper de lui ou pour permettre son intégration ? Est-ce que je pouvais me permettre d'exprimer mon besoin d'avoir du relais ? Est-ce que nous pouvions modifier le fonctionnement traditionnel du centre pour que Raymond puisse avoir avec lui des personnes patientes et qui souhaitent partager ce temps ?

Après une longue discussion, nous avons réussi à trouver un fonctionnement en équipe qui me permette d'avoir plus de relais. Dans une journée, il y avait un ou plusieurs relais définis à l'avance et il y avait aussi des relais qui dépendaient de l'état de la relation entre Raymond et l'animateur avec lequel il passait du temps. A la fin des trois semaines, il nous est arrivé de passer des journées sans se voir car lui comme moi avions besoin de voir d'autres enfants et d'autres animateurs pour mieux se retrouver et partager des moments ensemble.■

# Rire de / Rire avec Parler de / Parler avec

*Cet été, nous avons travaillé dans deux séjours adaptés de 15 jours, qui se déroulaient dans la Sarthe. Le premier séjour accueille des enfants entre 5 et 13 ans réparti en trois tranches d'âge. Le deuxième accueille des adolescents et jeunes adultes entre 15 et 22 ans. Toutes ces personnes sont en situation d'autismes et/ou de psychoses.*

A la suite de ces séjours et de nos vécus nous avons eu envie de travailler plus précisément sur le besoin d'extériorisation des animateurs /trices par rapport à ce qu'ils vivent au quotidien avec les jeunes qu'ils accueillent et accompagnent. Ce besoin de vider son sac, de rire aussi des moments qu'on vient de vivre.

Nous nous sommes penchés sur trois exemples qui retracent à propos de ce besoin la difficile question :

- Est-ce que je parle DE la personne que j'accompagne ou AVEC elle ?
- Est-ce que je ris DE la personne que j'accompagne ou AVEC elle ?

Le premier exemple se déroule sur le séjour accueillant des adolescents et des jeunes adultes.

A plusieurs moments pendant le séjour, il nous est arrivé de parler des jeunes entre animateur/trice en leur présence. Lors de ces moments, nous discutons surtout de ce qu'ils avaient pu faire lors des activités de la journée, ou encore de comment s'était passée la journée lors d'une sortie à l'extérieur et quelques fois d'éléments concernant la vie quotidienne. A chaque fois que cela se présentait nous essayions de faire attention à bien inclure les jeunes dans la conversation pour ne pas se retrouver à parler D'eux mais bien AVEC eux même si cela pouvait être plus difficile à certains moments.

Ce que nous pouvons remarquer sur ce séjour, c'est qu'au démarrage, nous ne faisons guère attention à cela, nous n'avions pas l'habitude de parler avec un jeune qui n'a pas accès à la parole et donc qui ne peut nous répondre directement et nous savions qu'au final ce serait

l'animateur/trice qui accompagnait le jeune à ce moment là qui allait nous répondre. Selon notre point de vue, il faut vraiment un temps d'adaptation. Ainsi au fil du séjour cela se faisait plus naturellement. Nous nous adressions directement au jeune, nous n'hésitions pas à lui poser des questions, nous lui demandions son avis, au final, nous étions plus attentif.

Puis la fatigue s'installe et avec elle, ce qui demande un effort et une vigilance constante redevient compliqué, d'autant plus que nous connaissions mieux les jeunes, leurs habitudes, leurs rituels et que parfois, certains moments de la journée et certaines manières de faire devenaient des automatismes. Nous leur posions de moins en moins la question : « Et là tu veux peut être faire autre choses ou le faire différemment de d'habitude ? ». Nous croyons que cette fameuse phrase là pendant le séjour permet vraiment de se poser la question de sa posture d'animateur/trice dans le cadre d'un séjour adapté et ainsi d'éviter l'écueil qui consiste à parler POUR le jeune et non plus à parler AVEC lui.

Le deuxième exemple se déroule sur le séjour accueillant des enfants. A travers cet exemple, nous avons eu envie de nous arrêter sur les moments de plaisirs que nous vivons entre animateurs/trices et que l'on pense également appréciés par les enfants présents. Cependant, il existe aussi des moments comme ceux là où la situation peut dégénérer sans qu'on ne sache trop repérer quand et pourquoi cela arrive.

Prenons pour exemple un moment d'activité avec deux enfants. Nous sommes en train de préparer un gâteau pour le goûter, les enfants nous aident à la préparation, ce n'est pas notre premier gâteau et nous remarquons avec plaisir que le

enfants prennent une part de plus en plus active à la préparation. Cette dernière se déroule plutôt tranquillement jusqu'au moment où, on ne sait jamais vraiment pourquoi à ce moment là, l'un des animateur/trice présent met de la pâte à gâteau sur les joues d'un des deux enfants. La fatigue aidant certainement, nous nous retrouvons à rire ensemble (les animateurs/trices présents) de cette blague. En y repensant, nous avons pu remarquer que l'enfant n'a pas semblé comprendre ce qui se passait à ce moment là, ni la raison de notre hilarité, et c'est à cause de cela que nous trouvons que la situation a dégénéré. En effet, si l'enfant avait répondu en nous mettant de la pâte sur nous par exemple ou encore en se mettant à rire, nous aurions pu partager ENSEMBLE ce moment, alors que nous n'avons fait que rire DE lui.

On peut remarquer à travers cet exemple que la frontière est faible entre rire AVEC quelqu'un et rire DE quelqu'un. Cependant, il nous semble important de ne pas l'oublier pour ne pas la franchir. En effet, le franchissement de cette frontière met en jeu, d'une part, le bien être de l'enfant et, d'autre part le sentiment de culpabilité qui en découle pour l'animateur/trice. Cependant, on peut noter que de le vivre permet quand même de pouvoir y réfléchir, de le mettre au travail et ainsi de pouvoir construire par la suite nos échanges et interventions auprès des enfants.

Le troisième et dernier exemple qui nous semblait important d'aborder concerne les différents comportements que pouvait avoir l'équipe lors des réunions du soir.

Ainsi, après une journée passée en continue avec les enfants ou les jeunes, le besoin de décompresser se fait sentir. Nous pouvions donc, selon les personnes, imiter certaines stéréotypies des enfants ou des jeunes, retracer certains des moments de la journée qui nous avait marqués. Toutes ces choses étaient dites et faites avec beaucoup d'humour.

Ces moments nous semblent très importants car ils permettent de partager ensemble les doutes, nos regards sur les enfants et aussi de pouvoir extérioriser les moments difficiles de la journée. Ce besoin de verbaliser est essentiel.

Sans remettre en cause l'importance de ces moments, il faut marquer néanmoins la nécessité de faire cela à l'abri des regards et des oreilles des jeunes qui n'aurait pas forcément la même compréhension que nous de ces paroles ou gestes et pourrait se sentir attaquer dans leur façon de faire et d'être.

Au regard de ces expériences, même si dans ce texte, nous en avons plutôt évoqué des points qui nous ont mis en difficulté ou qui nous ont posé questions, nous avons quand même envie de valoriser une expérience enrichissante et plaisante au contact des enfants et des jeunes mais aussi dans les remises en question que ces expériences apportent à nos pratiques d'animateur/trice. ■

Hémérance VETO, Thomas BONIFAIT



# De l'art du jonglage à l'expression signée.

*Ecrire dans un numéro sur nos pratiques concernant le handicap un texte sur l'accueil d'un formateur Sourd au cours d'un stage expression relève d'un numéro d'équilibriste. Car cela nécessite d'explicitier certains problèmes importants avant de commencer à parler de l'expérience du stage.*

Car en effet pour une partie des Sourd-es, que nous appelons à défaut, par ignorance ou par volonté malentendant-es, la surdité n'est pas un handicap que porteraient seules les personnes atteintes de déficiences auditives. Écrire Sourd-e avec un grand S, c'est reconnaître que la surdité est un contexte d'existence qui, allié au besoin d'expression et besoin de sociabilité de tout être humain produit "la langue des signes", des comportements sociaux, une culture et aussi une certaine communauté avec son histoire. Sourd-e est une identité. Si jamais nous pouvons parler de handicap, c'est pour désigner une situation de communication entre les personnes qui signent et maîtrisent "une langue sourde" et les personnes qui ne signent pas. Il y a dans ce cas une situation de communication handicapante partagée. Nous nous retrouvons dans une situation similaire à celle des voyages ou des rencontres avec des étranger-es sans partager l'un des premiers moyens d'expression et de communication des humain-es : " la langue." Situation de handicap partagée, oui, mais, surtout situation de frustration, d'incompréhension, de désinformation, voire d'exclusion.

Ce qui est intéressant c'est qu'au moment où les Sourd-es défendent l'idée que la situation de communication handicapante est partagée cela rejoint la définition de l'OMS sur laquelle nous nous appuyons : le Handicap ne désigne pas une déficience, ni une incapacité mais bien une situation sociale produite par un ensemble complexe de normes, de règles, de décisions en lien avec ces déficiences ou incapacités. Situation sociale sur laquelle nous pouvons agir par diverses compensations.

Et dans le cas des Sourd-es, la compensation est possible par la maîtrise de la LSF (langue des signes françaises). LSF qui est bien une langue avec sa syntaxe, sa grammaire, ses rythmes, ses niveaux de langage et ses formes poétiques. La LSF fait partie des « langues Sourdes », puisque suivant les pays ce n'est pas la même langue qui est signée. Il faut noter le paradoxe dans l'usage du terme de "langue". Car à proprement parler ce n'est pas grâce à la langue dans sa cavité buccale et par l'intermédiaire des lèvres que le langage et le discours sont produits. Dans la langue des signes ou les langues Sourdes c'est le rythme et le positionnement des mains et des bras, les inflexions du visage, la position du corps qui sont sources de parole et de discours. Les Langues Sourdes sont une expression du corps dans son ensemble.

Alors première réponse à la disparition de la situation handicapante : la diffusion de la LSF et des langues Sourdes et au moins une sensibilisation à celles-ci.

Et c'est ce qu'on vécu en décembre, au cours d'un stage BAFA une quarantaine de personnes ; les équipes de formation, les stagiaires, des personnes d'une association de cirque péruvienne. Et en cela la présence de Guillaume dans l'équipe de formation était une réussite. C'était vraiment appréciable de voir tout ces « entendant-es » s'essayer à l'expression signée pour échanger et entrer en communication.

Au cours du stage, en plus de l'usage de la LSF et de l'interprétariat, d'autres types de « compensation » ont été essayés : un d'appareillages techniques, usage de la lumière comme signaux, de vidéos, du sms. Mais il y a eu aussi une recherche d'organisation du travail, de l'écriture, l'affichage de l'alphabet signé sur toutes les portes des toilettes et à proximité des murs d'informations, l'achat de plusieurs petits tableaux Veleda, l'apport de quelques documents et dictionnaires Sourds.

Dans l'équipe du perfectionnement expression nous étions 4, 2 signants (un Sourd et un entendant) et deux non-signants. Pour ma part ce n'était pas toujours évident, le temps de traduction, la limite des vocabulaires, la triple fonction de portage de stage, d'interprétariat et d'accompagnement à la découverte du rôle de formation. Tout cela a fait que ce stage nécessitait une certaine capacité au jonglage. Heureusement il y a eu un peu du relais de la part de personnes extérieures. Bon, c'était un stage avec sa dimension expérimentale, certes, mais aussi un stage comme un autre avec l'accueil d'un formateur en observation qui a participé à l'élaboration des journées. Formateur qui a progressivement mené des temps de jeux, des initiations à la LSF, qui a présenté un début de journée, et a accompagné des stagiaires sur le projet Conte signé et le projet danse.

Il est certain que l'accueil d'une personne parlant une langue étrangère peut se faire quand il y a au minimum une personne qui peut faire la traduction de la langue. Mais quand il y a deux ou trois personnes cela commence vraiment à être intéressant. L'accueil peut aussi se faire par le développement de nos compétences mimétiques. Et là on commence à percevoir le lien avec le stage expression. Le mime, la théâtralité, le jeu corporel, les ombres, les pantomimes, raconter des histoires...

Ce stage avait en plus d'avoir cette particularité d'accueillir pour la première fois une personne sourde dans une équipe de formation BAFA au CEMEA PdIL, celle de s'inscrire dans une dimension interculturelle plus large. Deux stagiaires venaient de Palestine et nous avons accueilli une compagnie péruvienne qui pratique le cirque social dans des quartiers pauvres de Lima. D'ailleurs il nous a été proposé un atelier collectif de sensibilisation au jonglage.

De plus l'échange interculturel s'est produit avec d'étranges hasards : Ameer avait déjà travaillé avec des enfants sourd-es en Palestine, Noémie une péruvienne connaissait l'alphabet signé espagnol, une des stagiaires Magali accueillait dans l'espace péri-scolaire où elle travaille un enfant sourd en intégration. Brassage des histoires, rencontres, partages, échanges. Et là encore d'autres barrières de langue que nous avons continuellement essayé de dépasser. Une tentative avec ses limites, nos fatigues, ses incompréhensions, mais aussi, ses joies, ses sourires et ses satisfactions.

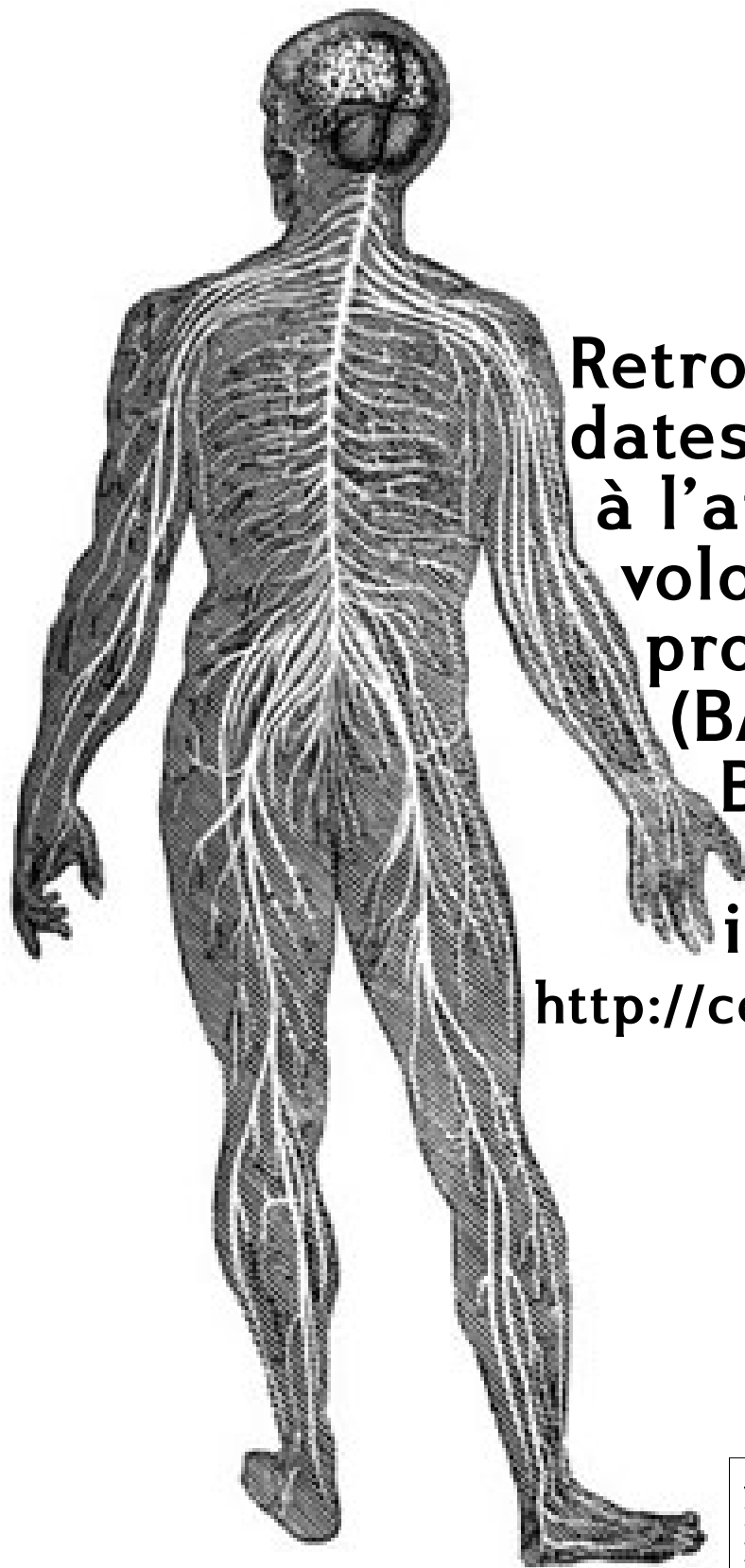
Tout ce que nous avons pu vivre au cours de ce stage et notamment la présence de Guillaume, a eu des influences directes sur ce qui a été vécu à la fin et mené en terme de projet. Conte signé en LSF et en Espagnol, danse à partir de musique populaire du monde, mise en scène grâce aux ombres corporelles puis petit montage théâtral alliant le mime avec bruitage, les statuts corporelles, le théâtre.

Nous avons pu nous rendre compte encore une fois comment le milieu infléchit les comportements et les choix des personnes, stimule les envies, crée du désir.

Nous avons pu vérifier qu'accueillir la différence était source de richesse et d'inventivité, conduisait à réfléchir sur les formes de l'organisation quotidienne et ouvrait sur des perspectives nouvelles. Continuer l'accueil de formateur-ices Sourd-es sur les stages, se constituer une équipe à majorité signante et pourquoi pas proposer un BAFA LSF comme nous proposons un BAFA JuLeiCal avec les allemand-es. En tout cas, vu les retours de l'équipe, des stagiaires et l'envie de Guillaume de refaire un stage, cette expérience risque de se renouveler. Il y a des signes qui ne trompent pas. Affaire à suivre.

Au fur et à mesure des rencontres avec les Sourds un Signe qui correspond à votre nom Sourd vous ai attribué. Je signe ce texte avec une traduction approximative et poétique de mon « signe Sourd » :

« A » qui se dresse en vibrant.■



**Retrouvez toutes nos  
dates de formations  
à l'animation  
volontaire et  
professionnelle  
(BAFA/BAFD/  
BPJEPS/CQP/  
DEJEPS)**

**ici :**

**<http://cemea-formation.com>**

Journal édité par les Ceméa Pays de la Loire  
Responsable de publication : Régis Balry  
ISSN : 1967-788X - Tirage : 3000 exemplaires

*Avec le soutien de*



**CEMÉA  
PAYS DE LA LOIRE**

**NANTES**  
Tél. 02.51.86.02.60

**ST-NAZAIRE**  
Tél. 09.84.33.21.05

**LE MANS**  
Tél. 02.43.82.73.08

**ANGERS**  
Tél. 02.41.44.31.14

102 rue Saint-Jacques 44200 Nantes - [accueil@cemea-pdll.org](mailto:accueil@cemea-pdll.org) - [www.cemea-pdll.org](http://www.cemea-pdll.org)

